

DEJEPS - DIPLÔME D'ETAT DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

Disciplines Gymniques Acrobatiques (GAF/GAM)

AVANTAGES

- Le DEJEPS est un diplôme de niveau 5 (Bac +2) préparant au métier d'entraîneur dans les disciplines gymniques acrobatiques
- Ce diplôme permet l'encadrement et l'entraînement contre rémunération
- Il atteste à son titulaire les compétences liées à la fonction :
 - **d'entraîneur** : préparation de gymnastes pour entrer dans le "PPF" et de gymnastes de performance
 - **de coordonnateur / manager** : élaboration et gestion de projet de performance ou de développement
 - **de formateur** : encadrement de formation de cadres

Le taux de réussite était de 86% en 2020-2021.

L'insertion professionnelle dans l'activité des trois promotions précédentes est de 97% six mois après l'obtention de la certification et de 93% deux ans après l'obtention de la certification.

OBJECTIFS

- Concevoir des programmes de perfectionnement sportif ou de développement
- Coordonner la mise en œuvre d'un projet de perfectionnement ou de développement sportif
- Conduire une démarche de perfectionnement ou de développement sportif
- Conduire des actions de formation

CONTENUS

- Unité capitalisable (UC1) : Être capable de concevoir un projet d'action
- Unité capitalisable (UC2) : Être capable de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action
- Unité capitalisable (UC3) : Être capable de conduire une démarche de perfectionnement sportif dans une discipline
- Unité capitalisable (UC4) : Être capable d'encadrer la discipline sportive définie dans la mention en sécurité

MÉTHODE UTILISÉE

- Méthodes pédagogiques :
 - » Formation en présentiel
 - » Formation en visioconférence
 - » Formation en FOAD
- Moyens techniques :
 - » Echanges avec les participants
 - » Cas pratiques
 - » Mise en situation / alternance
 - » Powerpoint
- Méthode d'évaluation :
 - » La réalisation d'un dossier portant sur un projet de perfectionnement sportif ou de développement
 - » Un entretien pour soutenir le dossier
 - » Une épreuve de formation de cadres en situation
 - » Une conduite de séance en centre de formation avec un groupe de gymnastes
 - » Un entretien portant sur la conduite de séance

FORMATEURS

- Experts en gymnastique, en préparation physique, en méthode projet, en management ou en formation

PUBLIC

Stagiaires en formation initiale (dont apprentissage)
Stagiaires en contrat d'apprentissage
Stagiaires en formation professionnelle pour les titulaires :

- Du CQP AAG
- Du BPJEPS Activités Gymniques
- Du BEES 1^{er} degré
- Du moniteur fédéral
- De l'entraîneur fédéral
- De la licence STAPS entraînement sportif

L'accès à la formation peut faire l'objet d'adaptation pour les personnes en situation de handicap. Pour plus d'informations, contacter l'INF/FFGym.

PARTICIPANTS

15 stagiaires en GAF et 15 stagiaires en GAM

L'INF/FFGym se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation en fonction du nombre d'inscrits

PRÉREQUIS / CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

Stagiaires titulaires ou ayant suivi la formation entraîneur GAF ou GAM

Avoir 18 ans révolus au 1^{er} jour de la formation

Être titulaire du PSC1

Être recensé et avoir suivi la journée de défense et citoyenneté (pour les moins de 25 ans)

Satisfaire aux tests d'entrée en formation

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Formation organisée par l'INF/FFGym

» Lieu : Sur différents sites en France (Cf. plan de formation)

» Dates : 5 décembre 2022 au 20 janvier 2024

» Durée : 14 mois (700 heures en centre de formation et 500 heures en club)

Des dispenses, des équivalences et des allègements de formation sont possibles, se rapprocher de l'INF/FFGym pour en savoir plus

» Frais de dossier : 110€

» Coût moyen (pour un employeur hors apprentissage) : 6 862 € (soit 14,60€/h)

Les formations proposées par l'INF/FFGym sont éligibles aux financements des OPCO.

Les frais pédagogiques et les frais annexes sont à la charge de la structure/du participant. Ils peuvent être pris en charge par l'OPCO.

En fonction du statut du stagiaire différents dispositifs sont possibles :

- Contrat de professionnalisation (dont apprentissage)
- CPF (compte personnel de formation)
- Plan de développement des compétences de l'employeur (OPCO pour les moins de 50 salariés)
- Conseil Régional
- Financement personnel

TUTEUR / MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

Le tuteur / maître d'apprentissage doit attester d'une qualification à minima de niveau 4 en disciplines gymniques acrobatiques et d'une expérience professionnelle ou bénévole de 2 ans dans l'encadrement, à minima de niveau national, en disciplines gymniques acrobatiques.

CONTACTS

Responsable pédagogique de la formation : **Thierry Gauvin**

Contact : formation@ffgym.fr

Inscription avant le 15 octobre 2022 :

Connectez-vous à votre espace licencié FFGym et [Cliquez ici](#)

Pour les non licenciés, nous contacter.

CALENDRIER DE FORMATION

Vérification des exigences préalables à l'entrée en formation	3 nov 2022
Tests de sélection	3 et 4 nov 2022
Positionnement / début de la formation	4 nov 2022
Début du 1 ^{er} module de formation	5 décembre 2022
Vérification des exigences préalables à la mise en situation pédagogique	5 novembre 2022
Fin de la formation	31 janvier 2024

Documents à fournir à l'inscription :

- Frais de dossier de 110,00 € à régler par virement.
- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités gymniques acrobatiques datant de moins de 3 mois aux tests de sélection (postérieur au 16 juillet 2022).
- La copie de l'attestation de formation aux premiers secours (AFPS) ou de prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1)
- Une photocopie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité : recto verso)
- L'attestation de recensement pour les Français de moins de 25 ans
- Le certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense pour les Français de moins de 25 ans
- Une attestation de responsabilité civile (pour les non licenciés)
- Une attestation de sécurité sociale (pour les non licenciés)
- La photocopie du diplôme du tuteur
- Les diplômes détenus pouvant permettre une équivalence
- Les pages 8 et 9 du dossier d'inscription (avec photo)
- Une attestation de pratique personnelle (annexe page 15)
- Une attestation d'initiation (annexe page 16)
- Une attestation d'expérience (annexe page 17)
- La photocopie du diplôme de votre tuteur, si celui-ci est identifié
- La fiche de renseignement apprentissage (pour les candidats en apprentissage)

Programme sous réserve de modifications

Institut National de Formation de la FFGym
N° de SIRET : 421 987 587 00019

7 ter cour des Petites Ecuries 75010 PARIS
N° de déclaration d'activité : 11753075575

Site Internet : http://www.ffgym.fr/ffgym/se_former

Tél. : 01 48 01 24 48

Mail : formation@ffgym.fr

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat